CR
CDC

RAPPORT ANNUEL 2020

Table des matières

3 Présidents
3 Registraires
4 Conseil d'administration
5 Message du président
8 Message de la directrice générale
9 Rapport du comité des règlements
10 Rapport du comité de gouvernance
11 Rapport du comité des affaires de Fellowship
12 Rapport des adhésions
14 En mémoire
15 Rapport du comité du budget et du processus de vérification
17 Relevés financiers
29 Rapport du comité de l'examen de Fellowship
31 Merci à nos examinateurs

Présidents

Dr Frank A. Smith	1966 – 1967	**Dr James. H. P. Main**	1981 – 1983	**Dr James Shosenberg**	2001 – 2002
Dr C. H. M. Williams	1967 – 1969	**Dr K. J. Paynter**	1983 – 1984	**Dr David Kennedy**	2002 – 2004
Dr R. L. Scott	1969 – 1970	**Dr James. H. P. Main**	1984 – 1985	**Dr Elie M. Wolfson**	2004 – 2006
Dr C. Ames	1970 – 1971	**Dr Michael J. Cripton**	1985 – 1987	**Dr James L. Leake**	2006 – 2008
Dr Arthur M. Hayes	1971 – 1972	**Dr Rod L. Moran**	1987 – 1989	**Dr J. Richard Emery**	2008 – 2010
Dr W. H. Feasby	1972 – 1973	**Dr Charles G. Baker**	1989 – 1991	**Dr Garnet Packota**	2010 – 2012
Dr Arthur W. S. Wood	1973 – 1974	**Dr Guy Maranda**	1991 – 1993	**Dr Leland McFadden**	2012 – 2014
Dr Franklyn W. Lovely	1974 – 1975	**Dr R. John McComb**	1993 – 1995	**Dr Hugh Lamont**	2014 – 2016
Dr Sheldon M. Claman	1975 – 1977	**Dr Michael I. MacEntee**	1995 – 1997	**Dr Christopher Robinson**	2016 – 2018
Dr George S. Beagrie	1977 – 1979	**Dr John G. Fraser**	1997 – 1999		
Dr Norman Levine	1979 – 1981	**Dr Allen S. Wainberg**	1999 – 2001		

Registraires

Dr John A. Speck	1966 – 1993 (Registraire Émérite)	**Dr Garnet V. Packota**	2014 – 2015 (Intérimaire)
Dr Keith Titley	1993 – 2008	**Dr Keith Morley**	2015 – 2016
Dre Patricia A. Main	2008 – 2012	**Dr Leland McFadden**	2018 – presént
Dr David S. Precious	2012 – 2014		

Conseil d'administration

Dr Hugh Lamont, Président

Dr James Posluns, Trésorier

Dr Leland McFadden, Registraire

Dre Christine Corbeil, Examinatrice-en-chef

Mme. Amandine Perdebat, Secrétaire

Dr Constantine Batsos, Santé dentaire publique

Dr John Odai, Endodontie

Dr Dr Daniel Turgeon, Radiologie buccale et maxillo-faciale

Dr Michel El-Hakim, Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dre Iona Leong, Médecine buccale et pathologie buccale

Dr Tarek El-Bialy, Orthodontie

Dr Paul Andrews, Dentisterie pédiatrique

Dre Carolyn Mason, Parodontie (Vice-Présidente)

Dr John Zarb, Prosthodontie

Message du président du conseil d'administration

La dernière année a été aussi difficile pour le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège royal) que pour la plupart des entreprises et des institutions canadiennes. Les membres du conseil d'administration et moi-même espérons sincèrement que vous et votre famille vous portez bien; nos pensées et nos meilleurs vœux vont à ceux qui ont souffert de la maladie ou qui ont connu des difficultés exceptionnelles pendant cette période.

Les problèmes de santé et les lignes directrices en matière de distanciation physique ont apporté de nombreux changements à la vie quotidienne de la population, et le Collège royal n'y a pas échappé. Les mesures prises concernant les déplacements et la quarantaine nous ont obligés à trouver différentes façons de nous réunir et de poursuivre les activités quotidiennes du Collège royal.

Plan stratégique 2020 à 2023

En novembre 2019, les membres du conseil d'administration et le personnel du CRCDC se sont réunis hors site pour tenir une intense séance de planification stratégique. La séance a été extrêmement productive et a abouti à la création d'un plan stratégique triennal. Le plan définit clairement les priorités qui doivent être mises en œuvre afin de réaliser la vision et la mission du CRCDC.

Les pierres angulaires de la croissance et du développement stratégiques du Collège royal sont l'administration d'un examen de Fellowship et l'élargissement du programme d'adhésion. De plus, le conseil s'est engagé à améliorer la communication avec ses membres et à prendre des mesures pour renforcer la valeur et le prestige du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada ainsi que son engagement à promouvoir l'excellence dans les spécialités dentaires.

Le conseil d'administration estime que le plan stratégique aidera le Collège royal à s'adapter à cette nouvelle phase de son existence.

Examen pour l'obtention du Fellowship

Immédiatement après la séance de planification stratégique, le conseil d'administration du Collège royal s'est engagé à administrer un examen de Fellowship en 2020. Les candidat.e.s des programmes agréés pourraient passer cet examen et sa réussite serait l'une des conditions requises pour obtenir le titre de Fellow FRCDC.

L'examen de Fellowship a été conçu pour être offert principalement sous la forme d'un examen oral. Les raisons de ce format particulier sont dues à la longue tradition d'examens oraux pour l'obtention du Fellowship au Collège royal.

Les lignes directrices associées au contrôle de la propagation de la COVID-19 et l'incertitude liée à l'approche progressive du gouvernement pour reprendre les activités économiques au pays ont eu une incidence sur la capacité du Collège royal de prédire avec précision quand il sera sécuritaire et faisable d'administrer les examens de Fellowship. Compte tenu de l'imprévisibilité du moment de la tenue de l'examen, et sachant que les lieux exigent certaines garanties pour assumer ses fonctions, en plus de la réalité des lignes directrices ainsi que des échéanciers gouvernementaux en constante évolution, le comité de l'examen de Fellowship et le personnel du CRCDC ont informé le conseil d'administration que la seule solution pratique serait de reporter l'examen de Fellowship 2020 en 2021.

Titre de Fellowship provisoire

Dans des moments comme ceux que nous connaissons, le conseil d'administration a estimé que nous ferions mieux de concentrer nos efforts sur des choses que nous pouvons contrôler en nous efforçant d'améliorer de nombreuses choses qui ont été mises de côté au cours des dernières années.

Bien que nous soyons conscients que le report de l'examen de Fellowship créerait une déception pour tous les intervenants concernés, le conseil d'administration a senti le besoin d'élaborer une solution provisoire pour permettre aux récents diplômés qui seraient normalement aptes à passer l'examen de Fellowship d'obtenir le titre de Fellowship provisoire. Le titre de Fellowship provisoire sera valide jusqu'à ce que la tenue du prochain examen de Fellowship prévu soit possible.

Examen national des spécialités dentaires

Cette année, le Collège royal a rempli son entente pour aider le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) à développer le contenu de l'examen national des spécialités dentaires (ENSD) pendant la transition de l'administration de l'ENSD qui est passée du CRCDC au BNED. Le Collège royal s'est engagé à respecter l'entente collégiale entre les deux organisations pour garantir l'évaluation continue des spécialistes dentaires agréés.

Cette année, j'ai eu l'honneur de servir le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada et de travailler avec notre personnel dévoué, nos équipes d'examinateurs et nos membres du conseil d'administration. Les efforts qu'ils déploient sont vraiment essentiels.

Dr Hugh Lamont
Président, Conseil d'administration

Message de la directrice générale

L'année en cours a été exceptionnelle pour le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège), où l'acceptation du changement et l'adaptation à des circonstances sans précédent figuraient parmi nos priorités.

En novembre 2019, nous avons démontré que nous acceptions le changement lorsque les membres du conseil d'administration et le personnel du CRCDC se sont réunis pendant deux jours pour visualiser ce à quoi ressemblera notre succès au cours des trois prochaines années. Cet exercice a permis l'élaboration du plan stratégique 2020-2023 du Collège, dont les pierres angulaires sont l'administration d'un examen pour l'obtention du Fellowship et le développement d'un programme d'adhésion complet.

L'examen de Fellowship est conçu pour évaluer les capacités de prise de décision clinique et de jugement d'un candidat, et constitue maintenant une exigence pour recevoir le titre de FRCDC, et donc pour devenir membre du Collège. Compte tenu de son expérience, je suis convaincue que le Collège atteindra cet objectif stratégique.

Je suis particulièrement enthousiaste en ce qui concerne l'avenir du programme d'adhésion. Le CRCDC occupe une position unique, car il compte un grand nombre de membres qui représentent toutes les spécialités dentaires et les sciences dentaires reconnues. Cela nous donne l'occasion d'organiser des événements interdisciplinaires et des webinaires, ainsi que diffuser des publications destinés aux membres. La communication est un facteur clé du succès du programme. C'est pour cette raison que le Collège a élaboré un plan de communication stratégique, et utilisera les réseaux sociaux en plus de fournir des mises à jour plus fréquentes aux membres. La communication se fait des deux sens, alors nous accueillons favorablement les commentaires ou les suggestions d'améliorations, et nous vous encourageons à le faire.

Cette année a également été marquée par un changement pour l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD), car il a été transféré du CRCDC au Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED). Cette transition s'est faite de manière collégiale et collaborative, et le Collège continue de travailler en étroite collaboration avec le BNED.

L'effectif au bureau a également changé de façon assez importante cette année. Un nouvel organigramme a été approuvé par le conseil d'administration, ce qui a permis d'obtenir la quantité de personnel appropriée pour s'assurer que le Collège atteint ses objectifs stratégiques clés. Après avoir travaillé au Collège pendant plus de 10 ans, j'ai eu l'honneur d'être nommée directrice générale de l'organisation en juin 2020. Je voudrais profiter de cette occasion pour rendre hommage au personnel dévoué et travaillant du Collège : Mme. Iryna Melnyk, directrice des opérations, M. Kyle Todt, directeur des TI et des évaluations, M. Mohamed Mbengue, coordonnateur des adhésions, et M. Andrew Vena, coordonnateur des évaluations.

En raison de la pandémie de COVID-19, le Collège a dû trouver des moyens novateurs pour s'adapter à ces circonstances sans précédent dans un laps de temps très court. De la transition rapide et sans heurt du siège social vers un environnement entièrement virtuel pour garantir la sécurité de l'ensemble de son personnel, à l'utilisation de la technologie pour organiser entièrement en ligne des ateliers d'élaboration du contenu de l'examen de Fellowship. La géstion de l'administration de l'examen de Fellowship 2020, d'abord avec les reports, puis avec la mise en œuvre du titre de Fellowship provisoire, a fait preuve d'agilité ainsi que d'une réflexion hors des sentiers battus face à une situation incroyablement complexe.

Je voudrais terminer mon rapport en remerciant les examinateurs.trice-en-chef et leurs équipes d'examinateurs pour leur engagement en ces temps de changements importants. Je tiens également à souligner le leadership incroyable du conseil d'administration tout au long de l'année.

Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada entre dans une nouvelle ère passionnante de son existence et nous espérons pouvoir compter sur le soutien continu de nos précieux membres.

Soumis respectueusement,

Mme. Amandine Perdebat
Directrice Générale

Rapport du comité des règlements

Cette année, le comité des règlements a mis à jour les règlements administratifs en vigueur, qui ont été revus par le conseil d'administration le 27 juin 2020. Ce travail a été effectué en collaboration avec le comité de gouvernance pour garantir la conformité avec les politiques et les procédures de gouvernance du Collège, le mandat du comité et les descriptions de poste. Ces règlements administratifs seront présentés aux membres à des fins d'approbation lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 12 septembre 2020.

Les modifications apportées aux règlements administratifs comprennent la possibilité de tenir des réunions du CRCDC par voie électronique en raison de la COVID-19 et de prévoir des réunions du conseil d'administration au moins 30 jours avant la réunion avec des invités externes sous réserve de l'approbation du Conseil. Des modifications supplémentaires ont été apportées pour refléter les initiatives identifiées dans le plan stratégique 2020-2023 du Collège.

Soumis respectueusement,

Dre Carolyn Mason
Présidente, Comité des règlements

Dre Carolyn Mason
Présidente (Vice-Présidente du Conseil d'administration)

Dr Paul Andrews
Directeur, Dentisterie pédiatrique

Dr Izchak Barzilay
Membre extraordinaire

Dr Hugh Lamont
Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Mme. Amandine Perdebat
Directrice Générale

Rapport du comité de gouvernance

En novembre 2019, le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège) a tenu une séance de planification stratégique très réussie. L'un des objectifs du plan stratégique est l'examen et la revitalisation du modèle de gouvernance. Le comité de gouvernance a été chargé de créer une nouvelle structure organisationnelle et de réaliser un examen des documents de gouvernance tels que les règlements administratifs, les mandats, les politiques et les procédures du comité.

Paul Andrews a joué un rôle déterminant dans cet examen et; avec l'aide de John Zarb, d'Izchak Barzilay et de Hugh Lamont, nous avons collaboré à ce processus.

L'une des priorités sur 90 jours identifiées lors de la séance de planification stratégique était l'embauche d'un directeur général. Le conseil d'administration a voté pour offrir ce poste à l'actuelle directrice des évaluations, Amandine Perdebat. Un examen complet de la structure organisationnelle actuelle du personnel et une réévaluation des descriptions de poste ont également été effectués. Cela permettra au personnel de la direction de fournir un soutien au Collège pour qu'il s'acquitte de ses priorités stratégiques les plus urgentes, soit l'administration réussie de l'examen de Fellowship ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'adhésion.

Le comité de gouvernance a également revu et amélioré les processus de nomination et/ou d'élection des postes clés, notamment celui de président, de vice-président, de président de la gouvernance et de trésorier. Les éléments clés du plan d'action en cours comprennent la formation professionnelle du conseil et la formation en compétences du personnel. Les futurs objectifs comprennent le pourvoi de sièges vacants dans les comités et l'ajout au conseil d'administration d'un poste de Fellow en début de carrière.

J'ai été très heureux de présider le comité de gouvernance au cours des deux dernières années. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité pour le travail incroyable qu'ils ont accompli.

Soumis respectueusement,

Dre Carolyn Mason
Présidente, Comité des règlements

Dre Carolyn Mason
Présidente (Vice-Présidente du Conseil d'administration)

Dr Paul Andrews
Directeur, Dentisterie pédiatrique

Dr John Zarb
Directeur, Prosthodontie

Dr Izchak Barzilay
Membre extraordinaire

Dr Hugh Lamont
Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Rapport du comité des affaires de Fellowship

Le comité des affaires de Fellowship est un comité permanent du conseil d'administration. Il est responsable du programme d'adhésion, notamment le développement professionnel, la communication et les prix, et veille à ce que les besoins des membres soient satisfaits. Ce comité est présidé par le registraire et comprend au moins un directeur et au moins un membre extraordinaire. Le président et la vice-présidente du conseil d'administration sont des membres d'office.

Cette année, le Collège a reçu un grand nombre de candidatures pour l'obtention du Fellowship du CRCDC, qui ont toutes été examinées par le registraire. J'espère que ces candidats continueront de démontrer leur soutien au Collège et prévoient de passer le prochain examen de Fellowship, car il s'agit de l'une des étapes obligatoires pour obtenir le titre de Fellow du CRCDC.

Compte tenu des difficultés imposées par la pandémie, le conseil d'administration a récemment confié la tâche au comité d'élaborer un plan pour fournir aux candidats à l'obtention du Fellowship 2020 la possibilité de postuler à un titre de Fellow provisoire en raison du report de l'examen de Fellowship jusqu'en 2021. Le titre de Fellow provisoire est une offre unique offerte en raison de ce contexte d'incertitude, qui serait valable jusqu'à la tenue du prochain examen de Fellowship. Nous espérons que cette offre aidera les étudiants qui terminent leurs programmes d'études supérieures en 2020 à postuler pour des perspectives d'emploi ou des privilèges hospitaliers.

Je tiens à remercier la Dre Carolyn Mason et le Dr John Zarb, ainsi que la Dre Christine Corbeil et le Dr Hugh Lamont, pour leur implication au sein du comité des affaires du Fellowship. Leur contribution a été inestimable. J'invite également les Fellows, qui aimeraient s'impliquer au sein du Collège, à postuler pour devenir membre extraordinaire du comité. Continuez à consulter vos courriels pour recevoir notre bulletin d'information trimestriel qui a fait peau neuve et découvrir les possibilités d'engagement ainsi que les offres destinées aux Fellows.

En terminant, je tiens à remercier encore une fois tout le personnel du Collège pour ses connaissances, son aide et son dévouement envers le Collège. Vous faites de l'excellent travail.

Soumis respectueusement,

Dr Leland McFadden
Président, Comité des affaires de Fellowship

Dr Leland McFadden
Président (Registraire)

Dr John Zarb
Directeur, Prosthodontie

Dre Christine Corbeil
Membre extraordinaire

Dr Hugh Lamont
Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Dre Carolyn Mason
Vice-Présidente du Conseil d'administration (membre d'office)

Rapport des adhésions

Le tableau qui suit donne un aperçu de nos membres par spécialité, à l'exception des dix-sept (17) fellows honoraires:

SPÉCIALITÉ	FELLOWS	MEMBRES	TOTAL
Santé dentaire publique	25	0	25
Sciences dentaires	3	0	3
Endodontie	331	1	332
Radiologie buccale et maxillo-faciale	30	3	33
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	397	25	422
Médecine buccale	11	0	11
Médecine et pathologie buccales	34	0	34
Pathologie buccale	13	0	13
Orthodontie	608	14	622
Dentisterie pédiatrique	341	7	348
Parodontie	311	21	332
Prosthodontie	222	4	226
TOTAL	**2 326**	**75**	**2 401**

Fellows à vie et membres à vie

SPÉCIALITÉ	FELLOWS À VIE	MEMBRES À VIE	TOTAL
Santé dentaire publique	13	4	17
Sciences dentaires	8	0	8
Endodontie	17	10	27
Radiologie buccale et maxillo-faciale	3	0	3
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	46	15	61
Médecine buccale	3	0	3
Médecine et pathologie buccales	11	0	11
Pathologie buccale	2	0	2
Orthodontie	51	14	65
Dentisterie pédiatrique	16	14	30
Parodontie	25	18	43
Prosthodontie	20	13	33
TOTAL	**215**	**88**	**303**

En mémoire

Dr Paul Morgan

Fellow à vie

Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Willowdale, ON
Canada

Dr Darcy Dietz

Fellow

Orthodontie

Edmonton, AB
Canada

Dr P. Ralph Crawford

Fellow honoraire

Prosthodontie

Delta, BC
Canada

Dr Russell Leve

Membre

Parodontie

Toronto, ON
Canada

Rapport du comité du budget et du processus de vérification

L'audit annuel des activités du CRCDC pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 a présenté de nouvelles difficultés en raison de la COVID-19. Toutes les réunions ont eu lieu à distance, ce qui a ajouté une nouvelle étape à un processus déjà complexe. Pour l'exercice 2019-2020, les revenus totaux comprennent l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) de 2019, les cotisations des membres, les frais de gestion de l'ENSD de 2020 reçus du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) et diverses autres sources de revenus moins considérables. Si l'on se fie à sa valeur nominale, le CRCDC semble être dans une situation financière très solide.

L'annulation de l'examen de Fellowship 2020 en raison de la COVID-19 aura des répercussions sur la santé financière future du Collège. En juin 2020, les candidats ont eu la possibilité de se faire rembourser intégralement leurs frais de candidature et d'examen. Bien que l'on ne sache pas combien de candidats exerceront cette option, on ne réalisera pas l'effet complet de ce remboursement avant l'année prochaine, lors de la présentation des états financiers 2020-2021.

Dans l'ensemble, les dépenses ont été réduites au cours du dernier exercice. Bien qu'il y ait eu certaines dépenses ponctuelles, toutes les catégories de dépenses ont bien été contrôlées. La réduction du personnel, le déménagement dans un plus petit bureau et la plus grande utilisation de la technologie pour la tenue des réunions et des ateliers devraient permettre au Collège de réaliser d'importantes économies en 2020-2021.

Malgré une certaine volatilité récente des marchés, le portefeuille d'investissements du Collège est prudent et bien positionné pour faire face aux fluctuations de l'économie. Le Collège a récemment consolidé ses portefeuilles d'investissements avec l'aide d'un nouveau conseiller financier de la CIBC. Ce changement nous a permis d'accéder à un nombre accru de moyens d'investissement qui sont aujourd'hui offerts. Le Collège s'est fait suggérer d'augmenter légèrement ses avoirs en actions tout en restant dans la définition d'un portefeuille à faible risque, et cette suggestion a été approuvée par le comité du budget et de la vérification financière.

Au moment d'écrire ce rapport, le budget du Collège est en train d'être préparé pour être présenté à l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2020. Certaines données demeurent inconnues, comme les coûts associés à l'examen de Fellowship qui restent à

déterminer et l'affectation de fonds aux nouvelles initiatives passionnantes du plan stratégique.

Je tiens à remercier les membres du comité du budget et de la vérification financière qui comprend le Dr Hugh Lamont, président du Conseil d'administration (membre d'office), le Dr James Posluns, trésorier (président), la Dre Carolyn Mason, vice-présidente (membre d'office), le Dr Daniel Turgeon, directeur, Mme. Laura Gay, représentante de l'auditeur, M. Chris Delorme, représentant des investissements et M. David Rosenbaum, représentant légal.

Le comité tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude au Dr Hugh Lamont, président du Conseil d'administration, pour sa gestion au cours de la dernière année. Le comité exprime également sa reconnaissance et sa gratitude aux contributions exceptionnelles de la nouvelle directrice générale, Mme. Amandine Perdebat, ainsi qu'au personnel du bureau du CRCDC, notamment à Mme. Iryna Melnyk, à M. Kyle Todt, à M. Mohamed Mbengue et à M. Andrew Vena, pour tout le travail accompli au cours des douze derniers mois.

Soumis respectueusement,

Dr James Posluns
Président, Comité du budget et du processus de vérification

Dr James Posluns
Président (Trésorier)

Dr Daniel Turgeon
Directeur, Radiologie buccale et maxillo-faciale

M. David Rosenbaum
Représentant légal

Mme. Laura Gay
Représentante de l'auditeur

M. Chris Delorme
Représentant des investissements

Dr William Wilson
Membre extraordinaire

Dr Hugh Lamont
Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Dre Carolyn Mason
Vice-Présidente du Conseil d'administration (membre d'office)

Mme. Amandine Perdebat
Directrice Générale

États Financiers

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

18 Rapport de l'auditeur indépendant

20 États financiers :

20 État des revenus et des dépenses

21 État des variations dans les actifs nets

22 État des flux de trésorerie

23 État de la situation financière

24 Notes afférentes aux états financiers

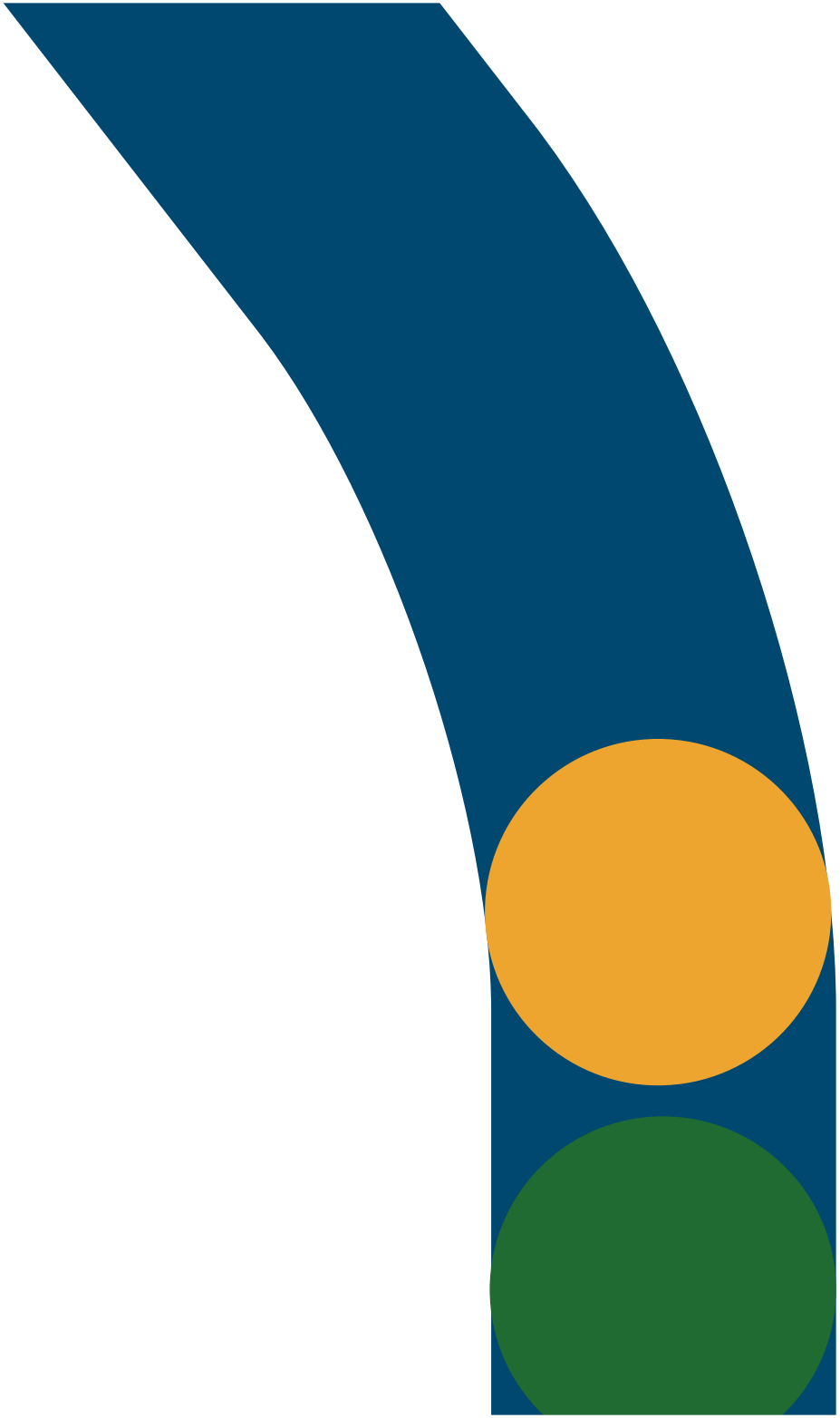

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AUX DIRECTEURS DU **COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DENTISTES DU CANADA**

Stern Cohen
ACCOUNTANTS

Notre avis

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs principaux aspects, une image fidèle de la situation financière du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada au 31 mars 2020, de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues au Canada.

Fondement de notre avis

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux exigences en matière d'éthique qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités en matière d'éthique conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Responsabilités de la direction et des personnes responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, de divulguer, le cas échéant, les questions relatives à la poursuite de ses activités et d'utiliser la méthode de la poursuite des activités à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'organisation, de cesser ses activités ou de ne pouvoir faire autrement.

Il incombe aux personnes responsables de la gouvernance de superviser le processus de production de rapports financiers de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

ONotre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, sont exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à émettre un rapport de l'auditeur qui comprend notre avis. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter des inexactitudes importantes lorsqu'elles existent. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

Dans le cadre d'un audit effectué selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Aussi, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies importantes dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et adéquats pour fonder notre avis. Le risque de ne pas détecter des inexactitudes importantes résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer de la collusion, de la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Comprenons que le contrôle interne relatif à l'audit sert à concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non à exprimer un avis sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation.
- Évaluons le caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et des renseignements connexes fournis par la direction.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la méthode de la poursuite des activités et, d'après les éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante liée à des événements ou à des conditions qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans le rapport de l'auditeur sur les renseignements divulgués dans les états financiers ou, si ces renseignements sont insuffisants, de modifier notre avis. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient faire en sorte que l'organisation cesse d'être une entreprise poursuivant ses activités.
- Évaluons l'ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers, notamment les renseignements à fournir, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui représente fidèlement la réalité.

Nous communiquons avec les personnes responsables de la gouvernance au sujet, entre autres, de l'étendue et du calendrier prévus de l'audit et des constatations importantes de l'audit, notamment toute lacune importante du contrôle interne que nous avons relevée au cours de notre audit.

Stern Cohen LLP

Stern Cohen LLP
Comptables professionnels agréés
Comptables agréés
Comptables publics agréés

Toronto, Canada
1 Août 2020

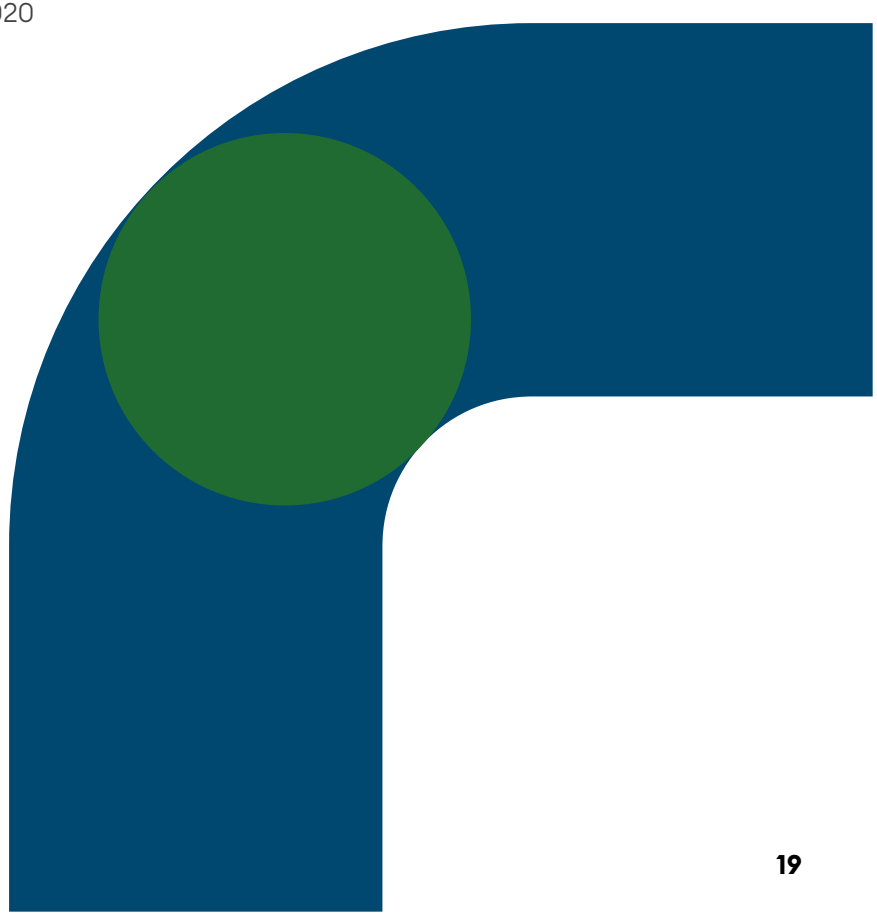

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS	Note 1(g) CRCDC $	Note 1(g) NDSE $	Total 2020 $	RCDC $	NDSE $	Total 2019 $
REVENUS						
Examen national des spécialités dentaires	-	1 300 600	1 300 600	-	655 730	655 730
Cotisations des membres	1 200 415	-	1 200 415	1 165 255	-	1 165 255
Bureau national d'examen dentaire du Canada - frais de service	-	135 680	135 680	-	-	-
Autre	29 326	-	29 326	27 065	-	27 065
	1 229 741	**1 436 280**	**2 666 021**	**1 192 320**	**655 730**	**1 848 050**
DÉPENSES						
Finances et administration	606 572	840 203	1 446 775	692 638	1 082 679	1 775 317
Apprentissage et développement professionnels	-	20 802	20 802	-	39 498	39 498
Gouvernance et relations internationales	115 774	7 542	123 316	102 031	40 103	142 134
Publications, produits et services	-	300 750	300 750	-	613 148	613 148
Communications stratégiques, stratégie de marque et affaires publiques	93 412	14 278	107 690	104 206	15 467	119 673
	815 758	**1 183 575**	**1 999 333**	**898 875**	**1 790 895**	**2 689 770**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) des revenus par rapport aux dépenses avant ce qui suit	413 983	252 705	666 688	293 445	(1 135 165)	(841 720)
Revenus de placements, nets (note 7)	30 412	-	30 412	96 213	-	96 213
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) des revenus par rapport aux dépenses	**444 395**	**252 705**	**697 100**	**389 658**	**(1 135 165)**	**(745 507)**
RÉPARTI COMME SUIT :						
Fonds d'auto-assurance			**25 697**			35 571
Opérations (illimitées)			**671 403**			(781 078)
			697 100			**(745 507)**

ÉTAT DES VARIATIONS DANS LES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS			2020	2019
	Fonds d'auto-assurance $	**Opérations (illimitées) $**	**Total $**	**Total $**
Début de l'année	1 162 573	711 203	**1 873 776**	**2 619 283**
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses pour l'année	25 697	671 403	**697 100**	**(745 507)**
Fin de l'année	**1 188 270**	**1 382 606**	**2 570 876**	**1 873 776**

SE RÉFÉRER AUX NOTES COMPLÉMENTAIRES.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS	2020 $	2019 $
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses pour l'année	**697 100**	(745 507)
Éléments sans incidence sur trésorerie		
Amortissement des immobilisations	**54 137**	55 876
Amortissement des incitations différées à la prise à bail	**-**	(30 735)
Ajustements de la juste valeur des placements	**(55 638)**	14 999
Fonds de roulement issu des opérations (ou requis pour celles-ci)	**695 599**	(705 367)
Variation nette des soldes de fonds de roulement autre que la trésorerie liés aux opérations	**(1 067 900)**	756 206
Trésorerie issue des opérations (ou requise pour celles-ci)	**(372 301)**	50 839
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations, nette	**(24 897)**	(21 329)
Placements, nets	**644 066**	116 934
	619 169	95 605
Changement dans la trésorerie pendant l'année	**246 868**	146 444
Trésorerie Début de l'année	**446 874**	300 430
Fin de l'année	**693 742**	446 874

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EN DATE DU 31 MARS	2020 $	2019 $
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	693 742	446 874
Comptes débiteurs	71 680	-
TVH recouvrable	29 514	115 988
Placements (note 2)		
Opérations (illimitées)	1 828 123	2 442 249
Fonds d'auto-assurance	1 188 271	1 162 573
Charges payées d'avance et stocks	21 632	17 298
	3 832 962	4 184 982
Immobilisations (note 3)	87 591	116 831
	3 920 553	4 301 813
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	106 092	209 252
Remboursement des frais d'examen à effectuer (note 4)	80 000	-
Incitatifs à la location reportés (note 5)	-	30 735
Revenus reportés (note 4)		
Cotisations	898 585	873 300
Revenus d'examen	265 000	1 314 750
	1 349 677	2 428 037
ACTIFS NETS		
Fonds d'auto-assurance (note 8a)	1 188 270	1 162 573
Opérations (illimitées)	1 382 606	711 203
	2 570 876	1 873 776
	3 920 553	4 301 813

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues au Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

(a) Objectif et organisation

Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada a été créé en 1965 par une loi du Parlement à titre d'organisation à but non lucratif sans capital-actions dans le but de :

i. maintenir des normes élevées de spécialisation dans la profession dentaire;

ii. établir des qualifications et pourvoir à la reconnaissance et au titre de dentistes spécialistes dûment formés;

iii. encourager la création de programmes de formation dans le domaine des spécialités dentaires au sein des facultés canadiennes;

iv. pourvoir à la reconnaissance et à la désignation des dentistes possédant des qualifications spéciales dans des domaines qui ne sont pas reconnus en tant que spécialités

Le Collège est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas tenu de payer un impôt sur le revenu.

(b) Reconnaissance des revenus

Les cotisations annuelles sont reconnues comme un revenu pour l'année concernée. Les frais d'examen sont reconnus comme un revenu à la date de l'examen. Les frais de demande, de commodité, de révision, ainsi que les dons sont reconnus comme un revenu lorsqu'ils sont reçus. Les ventes de produit sont reconnues comme un revenu lorsque le produit est livré. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les revenus issus des contrats de service sont comptabilisés à l'aide de la comptabilisation proportionnelle du profit. La comptabilisation proportionnelle du profit est déterminée par la direction en fonction de l'état des phases du contrat.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est indiqué à des taux calculés pour imputer le coût des immobilisations aux opérations sur leur durée de vie utile estimée. Les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux opérations lorsqu'ils surviennent. Les gains et les pertes lors de la cession sont calculés sur la valeur comptable nette résiduelle au moment de la cession et inclus dans les revenus.

L'amortissement est imputé aux opérations selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

- Équipement informatique - 30%
- Mobilier et équipement de bureau - 20%
- Logiciel d'examen - 20%

Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée de la location.

(d) Placements

Les placements sont consignés à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée en fonction des prix en vigueur sur le marché. Les gains et les pertes sur les placements sont inclus dans les revenus.

(e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables généralement reconnues du Canada visant les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses pour faire des montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations et la comptabilisation proportionnelle du profit des contrats de service. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

(f) Instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres côtés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus sur les dépenses.

Les instruments financiers du Collège évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des comptes débiteurs, des créditeurs, ainsi que des charges à payer et des revenus reportés.

(g) Attribution des dépenses

Les dépenses attribuées à l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) comprennent ce qui suit :

i. coûts expressément reliés aux examens;

ii. une partie des salaires et des avantages sociaux en fonction de l'estimation par la direction du temps consacré par le personnel à la préparation et à l'exécution des examens écrits et oraux;

iii. certains autres services et fournitures selon l'estimation par la direction de l'usage de telles ressources pour les examens.

Tous les autres coûts sont attribués aux opérations générales du CRCDC.

2. Placements

	2020 $	2019 $
Illimités		
Certificats de placement	**200 559**	1 004 653
Fonds communs de placement	**1 627 564**	1 437 596
	1 828 123	2 442 249
Fonds d'auto-assurance		
Fonds communs de placement	**1 188 271**	1 162 573

3. Immobilisations

	Coût $	Amortissement cumulé $	Net 2020 $	Net 2019 $
Mobilier et équipement de bureau	36 150	14 281	**21 869**	16 514
Équipement informatique	145 493	129 238	**16 255**	11 335
Baux	131 347	123 427	**7 920**	37 048
Logiciel d'examen	103 423	61 876	**41 547**	51 934
	416 413	328 822	**87 591**	116 831

4. Revenus d'examen reportés

	2020 $	2019 $
Solde, au début de l'année	**1 314 750**	648 000
Reçus pendant l'année		
Frais d'examen	**353 500**	2 646 500
Frais de demande, de commodité et de révision	**70 600**	123 105
Frais remboursés pendant l'année	**(92 750)**	(1 447 125)
Remboursement des frais à effectuer	**(80 000)**	-
Touchés pendant l'année	**(1 301 100)**	(655 730)
Solde, à la fin de l'année	**265 000**	1 314 750

Les cotisations reportées comprennent les cotisations annuelles de 2020 déjà reçues qui seront comptabilisées comme des revenus de la période du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020.

5. Incitatifs à la location reportés

En 2015, le Collège a reçu un incitatif à la location en argent comptant de 102 450 $. Ce montant a été reporté et comptabilisé comme une réduction de frais de loyer sur une base linéaire pendant la durée du bail.

6. Facilité de crédit

Le Collège a une facilité de crédit sous la forme de ligne de crédit pouvant aller jusqu'à 100 000 $, portant intérêt au taux préférentiel + 1 %. Au 31 mars 2020, la ligne de crédit n'était pas utilisée.

7. Revenus de placements

			2020	2019
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS	Fonds d'auto-assurance $	Opérations (illimitées) $	**Total $**	Total $
Revenus d'intérêts	-	12 951	**12 951**	16 096
Revenus de fonds communs de placement	32 735	54 899	**87 634**	87 484
Gain réalisé	1 390	8 372	**9 762**	603
Gain non réalisé (perte)	2 017	(57 655)	**(55 638)**	14 999
Revenus de placements	36 142	18 567	**54 709**	119 182
Moins : frais de gestion	10 445	13 852	**24 297**	22 969
	25 697	4 715	**30 412**	96 213

8. Autres renseignements

(a) Fonds d'auto-assurance

À l'origine, le fonds d'auto-assurance a été créé par le Collège à partir des fonds du CRCDC. Son utilisation est réservée à ce qui suit :

i. couvrir les coûts de toute poursuite potentielle contre le Collège;

ii. respecter certaines obligations réglementaires et contractuelles dans le cas de la cessation des activités du Collège.

La direction évalue l'ampleur du fonds d'auto-assurance chaque année afin de s'assurer qu'il est suffisant pour couvrir ces éléments.

(b) Engagement locatif

Le Collège s'est engagé dans un bail net pour les locaux jusqu'au mois de mars 2025. Le loyer annuel, incluant les frais d'exploitation dans les prochains exercices financiers, est environ comme suit :

	$
2021	82 200
2022	82 900
2023	83 600
2024	84 300
2025	84 900
	417 900

(c) Instruments financiers

Le Collège est exposé aux risques importants suivants :

i. **Risque de taux d'intérêt**

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une influence sur les revenus et le flux de trésorerie du Collège.

ii. **Risque de marché**

Une partie des placements du Collège est exposée au risque que leur valeur varie en fonction des changements des prix courants. Ces fluctuations auront des répercussions sur la somme touchée par le Collège lors de la vente de ces placements.

iii. **Risque d'illiquidité**

Le risque d'illiquidité est le risque que le Collège ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Collège gère son risque d'illiquidité en surveillant et en gérant les besoins de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds suffisants pour répondre à ses besoins opérationnels.

iv. **COVID-19**

L'épidémie du nouveau coronavirus (« COVID-19 »), en mars 2020, a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, des confinements provinciaux et nationaux, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont créé des perturbations importantes pour les entreprises partout dans le monde, ce qui entraîne un ralentissement économique. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues pour le moment et, par conséquent, il n'est pas possible pour la direction d'estimer la gravité des répercussions qu'elle pourrait avoir sur les résultats financiers du Collège ni sur sa situation et ses opérations futures.

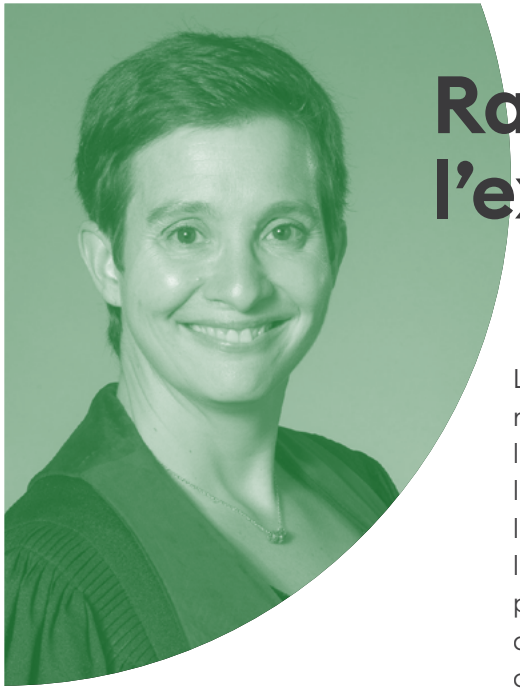

Rapport du comité de l'examen de Fellowship

Le comité de l'examen de Fellowship (CEF) est chargé de maintenir ou d'améliorer les normes élevées de l'organisation grâce à l'administration d'un examen pour l'obtention du Fellowship, à l'élaboration de politiques et à l'engagement des bénévoles. Le comité s'assure que l'examen de Fellowship respecte les principes psychométriques reconnus, constitue un instrument d'évaluation valide et évalue les compétences de jugement clinique ainsi que les attitudes essentielles à la prestation d'excellents soins aux patients. Le CEF procède à l'élaboration des politiques, des procédures et des normes relatives aux examens et fait des recommandations en ce sens au conseil d'administration à des fins d'examen.

Le CEF a été formé en janvier 2020, conjointement avec la création de l'examen de Fellowship. Le comité est composé de l'examinatrice-en-chef, des examinateur.trices-en-chef de chaque spécialité dentaire, du président du conseil d'administration, d'un psychométricien, du directeur des TI et des évaluations et de la directrice générale.

Le CEF a rencontré le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) au début de l'année 2020 pour discuter des possibilités et des difficultés liées à l'administration de l'examen de Fellowship. Le CRMCC fait passer 68 examens de spécialité médicale et offre le Fellowship. Le CEF a eu une conversation ouverte et productive avec les représentants du CRMCC au sujet des pratiques exemplaires concernant l'administration d'un examen oral et des possibilités d'amélioration à l'avenir. Le CEF a salué cet échange avec ses collègues en médecine et espère voir une collaboration continue à l'avenir.

Le comité a examiné et approuvé les politiques ainsi que les procédures suivantes qui seront présentées au conseil d'administration à des fins d'examen:

1. Politique relative aux demandes d'examens
2. Politique d'accommodements spéciaux
3. Politique de révisions formelles
4. Politique de sélection du chef examinateur
5. Processus de déclaration de conflit

Le CEF a examiné un rapport de faisabilité présenté par le personnel du CRCDC sur l'administration de l'examen de Fellowship 2020 en juin 2020. Bien que ce rapport ait fourni un calendrier très condensé pour préparer l'administration de l'examen, le comité a estimé qu'il s'agissait de la meilleure option pour les candidats et a recommandé d'aller de l'avant avec cette date. Malheureusement, en raison de la COVID-19, le Collège a été contraint de reporter l'examen de Fellowship. Lors de la réunion qui a eu lieu en juin, le CEF a reçu un autre rapport de faisabilité sur l'administration de l'examen de Fellowship malgré la pandémie de COVID-19. Le CEF a pris la décision extrêmement difficile de recommander de reporter l'administration de l'examen de Fellowship en 2021. Il était essentiel que le CEF garantisse l'élaboration d'un examen fiable et de haut niveau, et le comité ne pensait pas que cela pouvait être accompli avec les plateformes électroniques

qui avaient été évaluées jusqu'à présent. Le comité étudie les plateformes pour éventuellement faire passer l'examen de Fellowship, ou alors certaines parties de celui-ci, sous forme électronique en 2021.

Réussites

- Approbation des politiques et des procédures de l'examen de Fellowship
- Les équipes des examens ont soumis du matériel d'examen de haut calibre pour le premier examen de Fellowship après avoir participé à des ateliers virtuels
- Entamer une discussion ouverte avec le CRMCC pour tirer parti de son expertise dans la prestation d'examens oraux

Difficultés

- Report de l'examen de Fellowship en 2021 en raison de la COVID-19
- Trouver un moyen fiable d'administrer un examen oral en 2021 tout en garantissant la sécurité de tous les intervenants

En tant que présidente du CEF, je tiens à remercier personnellement les examinateurs.trices-en-chef et leurs équipes des examens pour leur travail acharné et leur dévouement envers le Collège en ces temps difficiles. Je tiens également à remercier Amandine Perdebat, Kyle Todt et Brian Hess pour l'aide qu'ils ont apportée aux équipes des examens et à moi-même.

Très respectueusement,

Dre Christine Corbeil
Présidente, Comité de l'examen de Fellowship

Dre Christine Corbeil
Présidente (Examinatrice-en-chef)

Dr Garry Aslanyan
Examinatrice-en-chef, Santé publique dentaire

Dr Craig Tervit
Examinateur-en-chef, Endodontie

Dre KC Chan
Examinatrice-en-chef, Radiologie buccale et maxillo-faciale

Dr Brian Rittenberg
Examinateur-en-chef, Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dre Riva Black
Examinatrice-en-chef, Médecine buccale et/ou pathologie buccale

Dre Susan Eslambolchi
Examinatrice-en-chef, Orthodontie

Dr Gordon Payne
Examinateur-en-chef, Dentisterie pédiatrique

Dr Jean-Pierre Picard
Examinateur-en-chef, Parodontie

Dr Izchak Barzilay
Examinateur-en-chef, Prosthodontie

Dr Hugh Lamont
Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Dr Brian Hess
Psychométricien

Mme. Amandine Perdebat
Directrice Générale

Mr. Kyle Todt
Directeur des TI et des évaluations

Merci à nos examinateurs

SANTÉ DENTAIRE PUBLIQUE

Examinateur-en-Chef
Dr Gary Aslanyan

Examinateur-en-Chef Associé
Dre Kalyani Baldota

Examinateurs

- Dr Albert Adegbembo
- Dr Amir Azarpazhooh
- Dr Constantine Batsos
- Dr Rafael Figueiredo
- Dre Alyssa Hayes
- Dre Ferne Kraglund
- Dr Vinay Pilly Yadaiah
- Dr Carlos Quiñonez
- Dre Sonica Singhal
- Dre Maria Van Harten

ENDODONTIE

Examinateur-en-chef
Dr Craig Tervit

Examinateurs

- Dr Mahmoud Reza Ektefaie
- Dre Mahsa Farzaneh
- Dr Douglas Herrera
- Dr Matthew Kerner
- Dre Gillian Layton
- Dre Debbie Levin
- Dre Rachele Luciano
- Dre Sandra Makkar
- Dr Gevik Malkhassian
- Dre Mana Mirfendereski
- Dr Carlos Ochoa
- Dre Lisane Paquette
- Dr Luis Quiterio Montero
- Dr Jonathan Rapp
- Dr Yaser Roumani
- Dre Esther Tam
- Dr Peter Tawil
- Dr Blayne Thibodeau

MÉDECINE BUCCALE ET/OU PATHOLOGIE BUCCALE

Examinatrice-en-chef
Dre Riva Black

Examinateurs

- Dre Seema Ganatra
- Dre Sara Gordon
- Dr Adel Kauzman
- Dre Iona Leong
- Dre Christina McCord
- Dr David Mock
- Dr Samson Ng
- Dr Ed Peters
- Dr Eli Whitney

RADIOLOGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

Examinatrice-en-chef
Dre KC Chan

Examinateurs

- Dre Mariam Baghdady
- Dre Catherine Nolet-Lévesque
- Dr Daniel Turgeon

CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

Examinateur-en-Chef
Dr Brian Rittenberg

Examinateurs principaux
Dr Joseph Friedlich
Dr André Rousseau
Dr Pierre-Éric Landry
Dr Henry Lapointe
Dr Chad G. Robertson

Chef des sections
Dr Curtis Gregoire
Dr Kevin Lung
Dre Julia Pompura

Examinateurs
Dr Keyvan Abbaszadeh
Dr Olivier Béchard
Dr Nick Blanas
Dre Susan Bourque
Dr James Brady
Dr René Caissie
Dr Marco Caminiti
Dre Carol Judith Chahine
Dre Daisy E. Chemaly
Dr Marco Chiarot
Dre Geneviève Chiasson
Dr Jean-Charles Doucet
Dr Sean Edwards
Dr Michel El-Hakim

Examinateurs
Dr William L. Frydman
Dr Patrick Giroux
Dr Claude Guimond
Dr Fritz Kienle
Dr Kristopher Lee
Dr Mathieu Lenis
Dr Zain Manji
Dr Kevin J. McCann
Dr Taylor McGuire
Dr Maico D. Melo
Dr Iain Nish
Dr Joel Eric Powell
Dr Eddie Reinish
Dr Michael S. Shimizu
Dr Miller Smith
Dr Mark Shuren
Dre Sarah Théberge
Dr Simon Touchan
Dr Robert Wagner
Dr Jeffrey Wallace

ORTHODONTIE

Examinatrice-en-Chef
Dre Susan Eslambolchi

Vérificatrice du contenu
Dre Sonya Lacoursière

Examinateurs
Dr Timothy Agapas
Dr Mostafa Altalibi
Dre Paula Baby
Dre Eva Berka
Dr Claude Boutin
Dr David Briss
Dr Steven Budd
Dr Austin Chen
Dre Clara Chow
Dr Leonard Chumak
Dre Glenna Grykuliak
Dr Lorne Kamelchuk
Dr Asef Karim
Dr Darrel Kemp
Dr Jules Lemay III
Dre Sandra Maduke
Dr Todd Moore
Dr Michael O'Toole
Dr Kamrin Olfert
Dre Julianne Peterson
Dr Benjamin Pliska
Dr James Posluns

Examinateurs
Dr Akbar Rawji
Dr Jean-Marc Retrouvey
Dre Khushee Sharma
Dr Ron Sperber
Dr Daniel Tanguay
Dre Liat Tzur-Gadassi
Dr William Wilson
Dre C. Lesley Williams
Dr Justin Wong
Dr Camilo Yamin-Lacouture

DENTISTERIE PÉDIATRIQUE

Examinateur-en-Chef
Dr Gordon Payne

Vérificateurs du contenu
Dre Marie-Eve Asselin
Dre Marie-Claude Cholette
Dre Basma Dabbagh
Dre Stéphanie Lauzière
Dr Duy-Dat Vu

Examinateurs
Dr Robert L. Barsky
Dr Jay Biber
Dre Karen Campbell
Dr Marc Casafrancisco
Dr Daniel Charland
Dre Isabelle Chase
Dre Sonia Chung
Dre Rebecca Cohen
Dre Tracy Doyle
Dre Heather Dyment
Dr Michal Goralski
Dre Felicity Hardwick
Dre Elsa Hui-Derksen
Dr Lorne Koroluk
Dre Leslie May Lawrence
Dr Warren Loeppky

Examiners
Dre Trang Nguyen
Dr Sean Ostro
Dre Jill Oxner
Dre Rocio B. Quinonez
Dr Gerry Pochynok
Dr Jeffrey Richmond
Dre Aisha Romain
Dre Elizabeth Ross
Dr Timothy Seto
Dre Michelle Thal
Dr Christopher Yue

PARODONTIE

Examinateur-en-Chef
Dr Jean-Pierre Picard

Examinateurs Principaux
Dre Vana Andreou
Dr Gregory Austin
Dr Omar Usman
Dr Carolyn Mason

Vérificateur du contenu
Dr René Voyer

Examinateurs
Dr Charles Alleyn
Dr Saljae Aurora
Dr Rémi Arseneau
Dr Mathieu Beaudoin
Dr Vinay Bhide
Dre Laura Chano
Dr David Clark
Dre Ellen Lee Colfer
Dr Robert Durand
Dr Tarek El Sayegh
Dr Ali Fakhry
Dre Karen Fung
Dr Simon Gauthier
Dr Edmund Ghiabi
Dr Georgios Giannelis

Examinateurs
Dr Kevin Guze
Dr E.M. Hershenfield
Dre Sari Hershenfield
Dre Andrea Hsu
Dr Fayaaz Jaffer
Dr Jaffer Kermalli
Dr Hugh Kim
Dre Vivien Kwok
Dr Jim Lai
Dre Maud Lassonde
Dr Kevin MacDonald
Dr Nadia Marchese
Dr Samson Ng
Dre Kristina Perschbacher
Dre Isabelle Quenneville
Dr Yanik Roussy
Dr Bram Salis
Dr Alexandre Taché
Dr Heinrich Tillmanns
Dr Guillaume Tremblay
Dre Priscilla Walsh
Dr Chris Wojcicki
Dr Scott Yamaoka
Dr Ron Zohar

PPROSTHODONTIE

Examinateur-en-Chef
Dr Izchak Barzilay

Examinateurs principaux
Dre Effrat Habsha
Dr Kirk Preston

Examinateurs
Dre Sara Abdulaziz Al-Fadda
Dr Majd Al Mardini
Dr Nariman Amiri
Dr Bobby Baig
Dre Elahe Behrooz
Dr Robert Carmichael
Dr Ansgar Chi-Chung Cheng
Dr David Chvartszaid
Dre Ming-Yi Chou
Dr Ngoc Tuan Dinh
Dre Nancy Dubois
Dr Patrice Fan
Dr David Lalande
Dr Terry Lim
Dr Vincent Lee
Dr Kieth Manning
Dr Peter T. McDermott
Dr Pierre-Luc Michaud
Dre Anh Bang-Tuyen Nguyen

Examinateurs
Dr Igor Pesun
Dr Oliver Pin-Harry
Dr Mohammad Taheri
Dr Berge Wazirian
Dr Brent Winnett
Dre Angela Wong
Dr Christopher Wyatt
Dr John Zarb

CRCDC

LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS
DENTISTES DU CANADA

1501-110 rue Yonge • Toronto, Ontario M5C 1T4

tél. 416-512-6571 téléc. 416-512-6468